

Conférence Jean-Monnet

Dusan Sidjanski

Bruxelles, 24 novembre 2008

Rôle de l'Union dans le dialogue des cultures^{*}

et la participation citoyenne

La situation actuelle, tant au sein de l'Union que dans le monde, est marquée par une crise systémique déclenchée par la crise financière qui tend à se répercuter sur l'économie comme sur la société en général. La première leçon de cette crise : rien n'est acquis, ni même les acquis communautaires. La crise économique conjuguée avec le conflit de Géorgie pose la *question de la paix*, des défaillances du système international et du fonctionnement du capitalisme. La Géorgie apparaît comme une goutte d'eau qui a fait déborder la tension existante avec la Russie et qui, de ce fait là, a dévoilé le risque que court la paix. En effet, ce conflit a été précédé par l'élargissement de l'OTAN, la proposition américaine d'admettre en tant que membres l'Ukraine et la Géorgie ainsi que par l'installation des missiles en Pologne et d'un radar en République tchèque. Ce mouvement de l'OTAN, combiné avec l'installation des bases américaines dans plusieurs pays du Caucase ainsi qu'en Bulgarie, Roumanie et au Kosovo, a ranimé l'obsession de l'encerclement de la Russie qui fait partie de son vécu historique. Le conflit local entre la Russie et la Géorgie risquait d'enclencher un processus d'engrenage entraînant une escalade entre la Russie et l'Amérique, par l'intermédiaire de l'OTAN.

^{*} Cf. Dusan Sidjanski et François Saint-Ouen, *Dialogue des cultures à l'aube du XXIème siècle, Hommage à Denis de Rougemont*, Bruxelles, Bruylant, 2007

Contrairement à cette "menace militaire" qui ne pouvait que relancer la course aux armements, l'élargissement de l'Union européenne se réalise progressivement par l'attraction qu'elle exerce sur les pays voisins et qui se traduit par des accords d'association et de coopération, voire l'adhésion des Etats européens. C'est une approche qui, n'étant pas perçue comme une menace mais plutôt comme une démarche pacifique, ne provoque pas de réaction épidermique de la part de la Russie. Ainsi se dessinent deux approches contradictoires, l'une risquant de mener à une situation de confrontation, l'autre tendant à s'ouvrir à la coopération. Malgré certaines dissonances, le choix de la présidence du Conseil européen et de la Commission européenne, du tandem Sarkozy-Barroso, a été clair en engageant l'Union européenne dans la voie de la coopération et du dialogue.

Denis de Rougemont se plaisait à dire que derrière les conflits se profile le problème culturel. En effet, la culture au sens large comprend toutes les créations, tous les produits de l'homme, qu'il s'agisse de religion, de philosophie, de créations artistiques, d'institutions et de valeurs ou de science et de technologie. L'incompréhension mutuelle, les malentendus qui surgissent entre les cultures donnent lieu à des visions et à des comportements opposés. Les situations se développent sur un fond souvent ignoré des confrontations entre les cultures. D'où l'importance de dépasser les "chocs des cultures" pour s'engager sur la voie du dialogue des cultures.

I. Dialogue des cultures

Le dialogue des cultures implique une multitude d'acteurs à différents niveaux : l'Union européenne, les Etats membres mais aussi les régions, les villes et les communes. En dehors

des acteurs officiels, de nombreux acteurs tels que les associations, les groupes d'intérêt, les entreprises mais aussi les personnes, penseurs et écrivains notamment, interviennent dans la vie sociale et font partie du dialogue des cultures. Ce dialogue se déroule par des voies traditionnelles de rencontres et d'échanges mais prend aujourd'hui une ampleur nouvelle en raison du développement des communications par Internet ou par SMS. Ces deux moyens de communication tendent à transformer le dialogue à l'intérieur comme à l'extérieur des sociétés. Ils créent la possibilité de mises en réseaux multiples qui forment un tissu de pouvoirs horizontaux. Aussi, la capacité de mobilisation des associations comme des citoyens est-elle apparue à plusieurs occasions notamment en Espagne ou aux Etats-Unis à Seattle. De ce fait, des mouvements d'individus ont acquis une nouvelle capacité d'influence. Leurs actions peuvent emprunter la forme de contestation et de confrontation ou, au contraire, la voie du dialogue et de la coopération.

Afin de développer le dialogue des cultures, on se doit de prendre conscience de sa propre culture. Ainsi, dans le cas de la culture européenne, il s'agit à la fois d'un fond commun sur lequel se greffent une très grande diversité et une dynamique de questionnement et de dialogue. C'est la culture européenne qui a permis de développer la science et la technologie, ainsi que le concept de la reconnaissance et du respect de la *personne*. La personne et la communauté de personnes, conjointement avec une série de valeurs communes, sont à la base de sociétés démocratiques et fédératives. Un premier principe préalable à tout dialogue des cultures est le refus "d'hégémonie culturelle" auquel doit se substituer le respect de la culture de l'autre. Un deuxième principe est l'exigence de connaissances mutuelles entre interlocuteurs qui engagent le dialogue.

Etant par essence une culture de dialogue, la culture européenne a vocation à promouvoir des dialogues avec d'autres cultures aussi bien à l'intérieur de l'Union que dans les relations de l'Union avec les autres régions culturelles du monde. A ce titre, ce dialogue externe devrait constituer le "fondement" de la PESC en apportant à celle-ci une dimension globale. Le dialogue interculturel implique la connaissance et la compréhension des valeurs fondamentales d'autres cultures. Cette démarche appelle une quête des valeurs universelles aussi bien que l'appréhension des différences marquées des philosophies de vie et de leurs mises en œuvre. Le dialogue des cultures présuppose une vision claire des dissemblances comme des traits partagés par des cultures qui sont prêtes à s'engager dans un dialogue ouvert et sans réticence. A titre d'exemple, le dialogue des cultures de l'Union européenne avec la Chine ou l'Inde, avec les Mondes juif ou de l'Islam, devrait à l'avenir faire partie de la préparation des négociations économiques et politiques afin d'en garantir des résultats durables.

Quant au dialogue au sein de l'Europe, il devient de plus en plus indispensable face aux *vagues d'immigrations* porteuses d'autres cultures. Ce dialogue interne devrait se propager à tous les échelons de la société européenne et permettre la comparaison entre les apports de diverses expériences culturelles. A ce titre, le cas de la politique d'immigration conduite à Bâle me semble prometteur. Il s'inscrit dans la préoccupation qui concerne l'accueil et l'intégration des migrants. Les récentes émeutes en France ont remis le problème de l'intégration des migrants et la comparaison de divers modèles à l'ordre du jour. Le concept d'intégration mis en application par la ville de Bâle dès 1998 présente d'excellents résultats. Il s'agit d'une politique volontariste de l'accueil et du suivi des ressortissants de cette ville qui compte environ un tiers d'étrangers dont beaucoup de Turcs et de migrants d'ex-Yougoslavie. Lors des réunions d'accueil organisées par leurs entreprises ou les autorités, on leur explique

que Bâle considère les populations migrantes comme un « enrichissement de l'identité de la ville » et de la Suisse, tout en soulignant clairement quelles sont les règles sur lesquelles on ne transige pas : égalité des sexes, respect des lois, droit à l'éducation, etc. A l'exception des ressortissants de l'Union européenne, l'apprentissage de l'allemand est obligatoire. Il est exigé également qu'ils s'efforcent de s'adapter à la société dans laquelle ils vivent. Un centre de conseils est à la disposition des migrants. Outre l'apprentissage de la langue, on leur apprend « à devenir Suisse » en mettant à leur disposition des centaines de cours : l'art de trier les déchets, comment fonder une entreprise ou créer des associations, le but étant de leur permettre de se naturaliser après deux ans. A la différence du dialogue des cultures Europe – Monde, ici, l'adaptation et l'intégration dans la société d'accueil sont exigées. Les résultats obtenus méritent d'être pris en considération dans les autres cantons comme au sein de l'Union européenne.

II. Education

Sans une éducation ouverte sur l'Europe et le Monde dès la prime enfance, la pratique du dialogue risque de se heurter à de nombreux obstacles. Comment concevoir le dialogue entre les peuples appartenant à l'Europe si l'éducation qui leur est dispensée dès les classes maternelles les incite à voir dans l'autre un ennemi plutôt qu'un ami ? Alors que l'effort d'aboutir à un manuel d'histoire commun entre la France et l'Allemagne témoigne de l'ouverture mutuelle, les manuels d'histoire comme de géographie dans la région des Balkans consistent principalement à construire des identités nationales ou ethniques par opposition aux voisins. D'où l'importance de veiller à ce que la vision de l'histoire ne demeure pas unilatérale mais repose sur une approche plus objective des événements du passé. L'ouverture sur l'autre

par le dépassement des frontières et des préjugés est d'autant plus fondamentale que, selon Jean Piaget et d'autres psychologues d'enfance, les concepts de base des valeurs, de la patrie et de l'autre se forment dès l'âge de 4 ou 5 ans. Il s'en suit que l'avenir d'une Europe unie au-delà des conflits locaux, culturels, linguistiques ou ethniques dépend largement de l'éducation de base qu'apportent tant la famille que l'école et, aujourd'hui plus que jamais, les médias.

A présent, un socle commun à l'ensemble de l'humanité peut être constitué par la science et la technologie. D'où l'importance d'une introduction par la méthode expérimentale à la science ou plutôt au raisonnement scientifique. *La main à la pâte (Hands on)*, qui est une méthode d'apprentissage de la démarche scientifique mise au point par Leon Lederman et Georges Charpak, Prix Nobel de physique, est un exemple de l'approche scientifique qui repose sur les preuves et sur le dialogue. Il est remarquable de constater que cette démarche développe non seulement la créativité des enfants mais qu'elle contribue, par le dialogue qui s'instaure entre eux et avec leur maître, au respect mutuel. Partant, au-delà de l'apprentissage de la logique scientifique, elle constitue l'apprentissage de la démocratie.

III. Participation des citoyens au sein de l'Union

Si l'argument consistant à dire que la distance qui sépare les citoyens des sommets des institutions européennes est grande sinon infranchissable, ce lieu commun mérite d'être revisité de plus près. Tout d'abord, l'idée même de l'Union européenne a été proposée par des visionnaires au cours des siècles passés. Depuis 28 siècles, nombreux sont des projets souvent utopiques qui ont acclimaté auprès de cercles de plus en plus larges le projet d'une Europe unie. C'est ainsi que de l'idée-force, elle a pris des allures d'idée et d'action politiques. Le

passage de l'idée à l'action politique s'est fait entre les deux guerres mondiales comme en témoigne l'exemple de l'Union paneuropéenne. Ce courant d'union s'est heurté à l'obstacle de la grande crise de 1929 et à l'émergence des pouvoirs national-socialiste et fasciste. Pendant la deuxième guerre mondiale, nombreux sont les résistants qui se sont engagés en faveur d'une paix européenne au sein d'une fédération ou d'une union des peuples. Faut-il rappeler qu'à l'origine de la CECA, comme de la Communauté européenne et aujourd'hui de l'Union européenne, se trouvent des associations de citoyens européens organisées par-dessus les frontières et guidées par un même objectif. Il est impressionnant de constater que quelques années après la fin de la deuxième guerre mondiale est fondé le Mouvement européen réunissant de nombreuses associations pro européennes et que sur cet élan viendra se greffer l'initiative concrète de Jean Monnet et de Robert Schuman.

Depuis lors, les porteurs de ce projet européen ont été principalement les institutions, fondées sur l'interdépendance économique et sur la volonté du rapprochement des peuples européens. Le succès du Marché commun, des politiques communes, sans oublier le rôle fédérateur de l'Euro, ont fait éclipser les finalités principales de l'Union que sont *la paix et la coopération* avec les autres nations. Le pouvoir de ces institutions européennes, bien que limité, a été à l'origine de la création de réseaux complexes et d'organisations représentant des intérêts divers. Le nombre croissant de groupes d'intérêt, d'associations à vocation européenne, d'initiatives et de réseaux complexes qui se pressent autour des centres de décision européens sont autant de preuves de l'émergence d'un "nouveau pouvoir". La portée de ce "pouvoir européen" naissant se mesure par l'activité de milliers de consultants et de lobbyistes auprès des institutions européennes. Ce sont là divers canaux par lesquels les entreprises, les associations et les personnes individuelles tendent à s'approcher des institutions européennes dans l'intention d'infléchir leurs décisions. Cela m'amène à distinguer la participation encore

limitée des citoyens européens en tant que "animaux politiques", participation aux élections européennes et à des élections locales d'une part et, d'autre part, la participation à travers d'autres types d'associations, d'organisations ou réseaux impliquant nombre de secteurs de la vie sociale concernés par les décisions de l'Union européenne. Dans la même perspective, on pourrait distinguer une participation politique de la participation de cercles économiques ou scientifiques ainsi que de la participation d'acteurs sociaux. Par ces multiples moyens, les Européens tendent à se rapprocher de Bruxelles.

Certes, le niveau de la participation aux élections européennes est inférieur à celui des élections nationales. Evoluant autour de 50%, il est néanmoins comparable à la participation électorale dans les Etats fédéraux tels que les Etats-Unis et la Suisse. La participation élevée des citoyens et citoyennes en France comme aux Pays-Bas lors des référendums sur le Traité constitutionnel européen a été précédée par un large et passionnant débat sur l'Europe. Ce débat, souvent marqué par la compétition partisane dans le cadre national, a cependant témoigné de l'intérêt que les citoyens portent à l'Europe. Malgré le résultat négatif de ces consultations, la question reste ouverte du référendum en tant qu'instrument de politique européenne. En effet, les référendums sur un objet européen dans le cadre des systèmes nationaux conduisent, à mon avis, à une distorsion de la démocratie du fait que les Traités européens, cette fois-ci en retard sur les organisations internationales, exigent l'unanimité pour leur ratification. Il en résulte qu'une proportion minoritaire de citoyens européens votant dans le cadre national dispose d'un veto à l'égard des réformes du système communautaire.

A l'heure actuelle, le cas de l'Irlande illustre ce propos. En effet, l'Irlande a dit non à une faible majorité résultant d'une participation moyenne. Ainsi, ce rejet acquis par un nombre minime de citoyens européens a eu pour effet de paralyser le processus de ratification du Traité de

Lisbonne. Il est probable que la crise actuelle provoquera une prise de conscience dans ce pays qui en est fortement touché et que lors d'un nouveau référendum, le oui l'emportera, permettant l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne. D'autant que les différentes crises à propos de l'ex-Yougoslavie ou de l'Irak et, tout récemment, celle de Géorgie ont apporté des preuves de la nécessité d'une réforme rendant possible une politique extérieure commune. La crise économique actuelle ne fait que conforter le besoin d'une solidarité effective des pays européens et d'une action commune au niveau global. De surcroît, le rôle que l'Union européenne est appelée à jouer dans le monde en mutation exige des institutions efficaces parlant d'une seule voix. Par ailleurs, la crise de Géorgie a montré que le rôle de la personnalité du Président du Conseil européen ou du Président de la Commission est un facteur clé dans la recherche de solutions au moment de conflit et de crise du système financier et économique. En revanche, le mandat fort réduit du Président du Conseil européen est un handicap qui, par contraste avec le Président Sarkozy, risque de se manifester fortement sous la présidence de la République tchèque. Tous ces exemples ne font que confirmer la nécessité urgente de mise en œuvre du Traité de Lisbonne.

IV. L'Union européenne face aux défis actuels

L'apport de l'Union à la recherche d'une sortie de la crise financière ainsi qu'au rétablissement de la confiance dans le cadre d'un système global réformé témoigne du fait que le pouvoir et l'influence ne dépendent pas seulement du niveau de puissance mais également de la capacité d'analyse, de propositions et de prévisions. La crise financière a provoqué le désarroi qui s'est emparé des Etats comme des Instituts financiers et des opinions publiques, désarroi qui risque de contaminer les secteurs économiques et sociaux. La "société globale" et "de

communication horizontale” affecte les structures verticales de l'Etat et du secteur privé en renforçant la capacité d'action directe des citoyens à titre individuel ou collectif. Avec l'irruption de nouvelles technologies, la nécessité d'un leadership susceptible de donner des orientations et de proposer des objectifs qui rassemblent devient indispensable. C'est le rôle que l'Europe est appelée à assumer.

Contrairement à certaines idées reçues selon lesquelles les jeunes générations n'ont connu que la paix, la paix est aujourd'hui remise en question par des tensions et des conflits locaux. La paix demeure toujours une des finalités principales de l'Union. Or, une paix durable ne peut être établie que sur la base de la confiance mutuelle et des solidarités résultant de l'interdépendance que la globalisation tend à renforcer. De surcroît, la paix doit reposer sur le droit international et sur l'efficacité retrouvée de l'ONU. Or, les cas du Kosovo et de la Géorgie, bien que différents, constituent tant l'un que l'autre une violation du droit international comportant de surcroît des actions à l'encontre des engagements pris dans le cadre de l'ONU. Deux exigences en résultent : une communauté internationale fondée sur le consentement général et une interprétation convergente et une application harmonisée des règles internationales. La deuxième exigence consiste à éviter le retour à la politique des puissances, laquelle risque de rallumer des conflits latents ou gelés. En conclusion, une refonte du système des organisations internationales est nécessaire. Il revient à l'Europe d'en prendre l'initiative.

La mise en œuvre de la nouvelle stratégie qui consiste à renverser l'actuelle politique dépend largement de la décision du Président Obama concernant la Russie. En demandant que l'on cesse de penser en termes de guerre froide, il a proposé, lors de son discours à Berlin, un partenariat qui couvrirait l'ensemble du continent, la Russie comprise. Les vues des dirigeants

russes convergent vers le même objectif de sécurité. C'est là que réside la clé de la paix en facilitant la solution de nombreuses situations conflictuelles. En substituant le dialogue et la coopération à la confrontation avec la Russie, le Président Obama dédouanerait l'OTAN et pourrait envisager la création d'une "communauté de sécurité" (K. W. Deutsch) et de solidarité politique et sociale. Dès lors, l'OTAN réformé qui renoncerait à poursuivre son élargissement, cesserait d'être une menace pour la Russie avec laquelle il pourrait établir une relation confiante de coopération. Cette méthode de dialogue et de négociations pourrait recréer la confiance notamment au regard de la Russie et de la Chine et restaurer la réputation des Etats-Unis dans le monde. Ce serait aussi donner toutes les chances au désarmement et aux solutions de conflits actuels, gelés ou potentiels tels que le Kosovo ou les tensions dans le Caucase.

De surcroît, en faisant le choix de la coopération, l'Amérique contribuerait à l'élargissement éventuel de l'Union européenne à l'Ukraine notamment qui cesserait d'être un enjeu dans la confrontation. De toute évidence, la coopération triangulaire Etats-Unis, Russie, Europe avec le soutien de la Chine, contribuerait à résoudre de nombreux conflits potentiels ou actuels. Elle permettrait d'envisager une solution concernant les bases de missiles ainsi que de stopper l'engrenage et l'escalade qui résultent de la position actuelle des Etats-Unis et de la réaction disproportionnée de la Russie. Une position ouverte de la Russie serait également un élément positif quant à la solution progressive de problèmes en Afghanistan et au Pakistan.

L'Union européenne qui occupe une position intermédiaire entre les Etats-Unis, la Russie et les puissances émergentes est appelée à remplir une tâche essentielle en faveur de la paix globale, la paix qui est redevenue l'objet principal des préoccupations des gouvernements et des opinions publiques. Ainsi, l'Union européenne est bien placée pour lancer une réforme de

l'OTAN afin que cette organisation soit effectivement fondée à l'avenir sur une coopération d'égal à égal entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Il s'agit de réaliser la promesse de John Fitzgerald Kennedy qui, lors de sa visite à l'OTAN, avait proposé un "partenariat entre égaux". C'est aujourd'hui la revendication principale des membres européens de l'OTAN sans omettre d'autres éléments de réforme notamment la possibilité d'une *défense européenne autonome* mais en cheville avec l'OTAN. En parallèle, l'Union européenne pourrait être amenée à créer une sorte de "communauté économique" avec la Russie dont l'action engloberait également la politique énergétique et environnementale. Le prolongement naturel en serait, à plus long terme, la formation d'une "communauté de sécurité". Dans cette perspective, ne serait-il pas opportun d'approfondir l'association de la Russie à l'OTAN et, suivant la même logique, d'autres pays tels que l'Ukraine ?

Il est évident que la médiation de l'Union européenne entre les Etats-Unis et la Russie est appelée à jouer un rôle central en assurant le passage de la confrontation au dialogue et à la négociation. Dans l'hypothèse d'un rétablissement de la confiance entre ces deux puissances nucléaires majeures, l'Union européenne contribuerait à éviter l'escalade entre elles et à y substituer une "communauté de sécurité élargie" fondée sur trois piliers, USA-UE-Russie, ouverte à d'autres participations à l'exemple des solutions proposées à la crise financière au sein du Groupe des Vingt. L'influence de l'Europe pourrait contribuer à infléchir la politique américaine à l'égard de l'Afghanistan et du Pakistan en mettant l'accent sur la reconstruction de la société civile et de l'économie afghane. Elle pourrait permettre également d'entamer une négociation entre les Etats-Unis, l'Union européenne et l'Iran avec l'appui de la Russie afin de juguler la prolifération nucléaire.

Par ailleurs, l'Union européenne, en tant que contributeur le plus important, est aussi bien placée pour promouvoir une réforme de l'ONU. En s'appuyant sur "la diplomatie européenne" qui devrait être mise en place dès que possible, l'Union serait en mesure de présenter des projets de révision contenant diverses options. Or, cette révision n'a aucune chance d'aboutir à un résultat positif sans la collaboration active des Etats-Unis, de la Russie, mais aussi de la Chine et de l'Inde et bien d'autres pays émergents. Une des questions qui serait posée lors de la révision est la participation au noyau des membres permanents : faut-il continuer à raisonner en termes d'Etats ou devrait-on envisager des représentations régionales, voire les deux à la fois ? Dans la même perspective, c'est à l'Union européenne, de concert avec les Etats-Unis, que revient l'initiative pour la réforme du FMI, des organisations spécialisées des Nations-Unies, de la CNUCED et éventuellement de l'OMC. A cette fin, l'Union européenne a besoin du Traité de Lisbonne pour mettre au point puis en œuvre une stratégie cohérente au niveau mondial.

La réforme globale du système international et en particulier du système de l'ONU (Conseil de Sécurité) n'est pas envisageable sans l'appui de la Russie comme de la Chine et d'autres pays émergents. Il en va de même pour les problèmes concernant la nouvelle politique énergétique et environnementale. Cette nouvelle structure du système mondial pourrait s'appuyer à la fois sur la réhabilitation du droit international et sur les sous-systèmes régionaux.

Dans le domaine de l'énergie et du climat, domaine dans lequel l'Europe a le leadership, les prises de position du Président Obama, son engagement en faveur de la protection de l'environnement permettent d'espérer parvenir à un traité global et, à plus longue échéance, y associer les pays émergents, en premier lieu la Chine et l'Inde mais aussi le Brésil. Cette

dynamique, suscitée et animée par l'Union européenne, serait un des piliers sur lequel s'appuierait une paix durable. La paix globale dépend aussi de la volonté et la capacité des pays développés de contribuer au développement des pays pauvres. Réduire le fossé qui les sépare, restaurer un meilleur équilibre mondial, tel est l'objectif qui défie les Etats riches et les Etats émergents. En sa qualité de principal fournisseur de l'aide aux pays en développement, l'Union européenne est tout naturellement appelée à donner une nouvelle impulsion à l'aide et à la solidarité mondiale.

Ainsi qu'il ressort clairement de ces quelques points, l'avenir pacifique du monde dépend largement du choix du Président Obama, de l'attitude positive des dirigeants russes ainsi que des initiatives constructives et de la capacité d'influence et du leadership de l'Union européenne. De l'entente et de la collaboration entre les membres de ce trio dépend également l'efficacité de la lutte contre le terrorisme et contre le crime organisé qui exige une mise en commun de moyens d'information et d'actions.

L'Union européenne a démontré sa capacité de leader en présentant des propositions pour la sortie de la crise et la réforme du système financier mondial. Quant à la suite des démarches à entreprendre, le calendrier des réunions s'annonce favorable. En effet, à la suite de la réunion de Nice (14 novembre 2008) portant sur le partenariat renforcé entre l'Union européenne et la Russie, la réunion des Vingt à Washington (le 15 novembre 2008) a permis de définir les bases pour une sortie de la crise financière et les lignes directrices pour la réforme du système financier.

L'initiative généralisée de l'Union européenne s'annonce comme un élément central des réformes à entreprendre et des nouvelles normes à établir au plan international. A ce titre, on

ne peut que rappeler l'étude prémonitoire de Doyen Lester Thurow (*Head to Head*, 1992), annonçant que le XXI^{ème} siècle serait le siècle de l'Europe à condition que celle-ci réussisse à intégrer des pays de l'Est et à élaborer une "communauté d'intérêts" avec la Russie. Il semble que le moment de l'Europe soit venu, c'est une chance à saisir.

La récente prise de position du Président José Manuel Barroso et de la Commission européenne en faveur de la poursuite des négociations avec la Russie est une confirmation du rôle d'initiative qui est attribué à la Commission européenne. La crise géorgienne a par ailleurs démontré la nécessité d'un tandem dynamique et complémentaire réunissant le Président du Conseil européen et le Président de la Commission européenne. Toute initiative majeure dans les domaines aussi bien économiques que sécuritaires dépend évidemment de la capacité de ce couple. La crise a également apporté la preuve du rôle éminent qui est dévolu au Président du Conseil européen mais qui, les faits le confirment, dépend largement de la personnalité qui occupe cette haute fonction. Les derniers écarts du Président tchèque contre le Traité de Lisbonne mettent par ailleurs l'Europe dans une situation absurde : un eurosceptique occupant la plus haute fonction dans l'Union. A l'avenir, cette fonction devrait être non seulement plus permanente, comme le prévoit le Traité de Lisbonne, mais également occupée par une haute personnalité politique appartenant à l'Eurogroupe.

J'en conclus qu'en s'attachant à la recherche d'une solution de la crise financière et économique et en recréant une ambiance de confiance entre les grandes puissances et l'Union européenne, celle-ci pourra contribuer à la fois à la refonte du système international ainsi qu'à la création d'une communauté de sécurité globale. De toute évidence, l'Europe est en face de grands défis qui l'obligent à assumer toute la responsabilité concernant l'établissement d'une paix durable dans le monde. A plus d'un titre, l'action entreprise par l'Union européenne

correspond à sa vocation. Elle est de surcroît soutenue par la "méthode douce" fondée sur le dialogue et la négociation. Elle repose principalement sur les moyens d'influence et de persuasion, sur le recours à l'association libre, le partenariat et l'adhésion. Par son exemple, l'Union européenne exerce une grande force d'attraction. D'autant qu'elle ne cherche pas à imposer ses valeurs mais à les diffuser dans le respect des autres cultures. Cette approche ouverte destine l'Union européenne à un rôle de pionnier et de leader dans ce commencement du XXIème siècle.

Deux suggestions

Et pour clore mon intervention devant vous, j'aimerais présenter deux suggestions afin que les ressources intellectuelles exceptionnelles des titulaires des Chaires Jean Monnet soient encore mieux utilisées. Le but est de les mettre à disposition tant des Institutions européennes que de la communauté d'enseignants et de chercheurs.

1. Etablir des *pôles de recherches* sur les questions européennes et mondiales. A cette fin, les Professeurs Jean Monnet seraient invités à proposer des thèmes de recherche qui leur paraissent prioritaires ou importants à long terme. A partir de ces propositions, une sélection d'une douzaine de thèmes serait faite à la suite des options prises par les titulaires des Chaires Jean Monnet par ordre d'importance et de priorité (vote sur Internet).

Inviter les titulaires des Chaires Jean Monnet à s'engager à prendre part à des recherches sur un ou deux thèmes retenus. Les divers pôles de recherches auront pour tâche d'orienter et de coordonner les travaux des participants qui, nous l'espérons, pourront compter sur le soutien des institutions européennes.

2. Ma deuxième suggestion concerne les recherches portant sur le fonctionnement des institutions politiques (gouvernements, parlements, partis politiques) et sur la société d'Etats membres, nouveaux membres notamment, candidats ou partenaires de l'Union européenne. Cette approche viserait à compléter les rapports officiels de la Commission ou du Parlement européen en jetant un éclairage sur les caractéristiques

